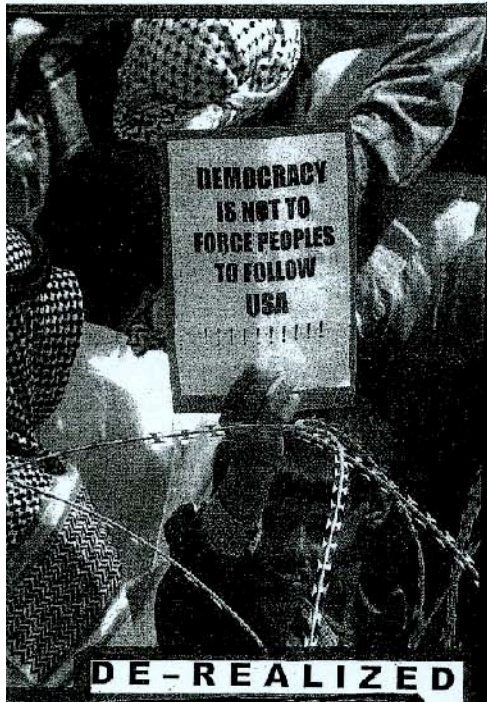




N°22

MERCREDI 29 DÉCEMBRE 2004

DANS CE JOURNAL :



DE-REALIZED
E
M
O
C
R
A
C
Y

BELLANDX

SINGULARITÉS, SUJETS- IMMANENCES, COMMUNAUTÉS. NOUS 3

(CONFÉRENCE N°22) MARCUS STEINWEG

Lire Blanchot signifie passer du domaine de la lumière au désastre d'une obscurité absolue. L'expérience de la singularité n'est tout d'abord rien d'autre que L'EXPERIENCE DU MANQUE DE LUMIERE et d'orientation. Cependant, cette expérience – beaucoup plus que l'expérience de nuit – est expérience d'une AUTRE LUMIERE, d'un AUTRE SOLEIL.

Peut-être que le moment le plus instinctif d'un soi subjectif ou du singulier ou d'une expérience étrangère du moment est celle de l'indécidabilité de la singularité et du sujet. DEVENIR veut dire – au sens plein de Nietzsche et de Deleuze – de ne plus être maître de la catastrophe d'un balancement irréductible ou d'un mouvement pendulaire.

Les philosophes sont des NOMADES. Ils oscillent entre les extrêmes de deux mondes, le « monde du logos » et le « monde du pathos » comme

L'art ne doit pas être intouchable

Les débats occasionnés par l'exposition de Thomas Hirschhorn au Centre culturel suisse de Paris ne sont qu'un cas parmi beaucoup d'autres. Sauf qu'il s'agit de débats qui ont duré plus de vingt dernières années, histoire de l'art contemporain. Ainsi, en 1985, les Parisiens se sont affrontés durant plusieurs mois à propos des « colonnes » de Daniel Buren au Palais Royal. Aux États-Unis, un procès visa à la même époque le directeur du Musée de Cincinnati, qui abritait une exposition du photographe Robert Rappaport que certains considéraient comme obscène, tandis que ces manifestants protestaient devant l'Institut d'art contemporain de Philadelphie qui présentait une exposition d'un autre photographe, Andres Serrano, accusé de blasphème, suite à quoi la Chambre des représentants imposa des restrictions budgétaires au NEA, l'équivalent du Ministère de la Culture) et vota finalement du sénateur Jesse Helms interdisant l'utilisation de ses fonds pour la « diffusion », la promotion ou la production d'objets obscènes, dénigrant une religion ou dégradant une personne ou un groupe en raison de la race, des croyances, du sexe, d'un handicap, de

nequins d'enfants perdus à un arbre sur une place de Milan, il y a quelques mois, par Maurizio Cattelan. Dans le cas qui suit en ce moment la Suisse, les valeurs en jeu sont clairement d'ordre politique, comme l'indique le titre même de l'exposition - « Swiss-Suisse Democracies ». Et comme toujours dans ce type de débats, les deux camps qui s'opposent - les « pros » et les « anti » - peuvent d'autant moins se comprendre que la confusion est créée par le dispositif lui-même entre la dimension artistique (une exposition d'art contemporain) et la dimension politique (un manifeste et un lieu de discussion à propos de la démocratie, assorti d'une déclaration de l'artiste hostile à un conseiller fédéral d'extrême droite). D'un côté donc, on stigmatise la fraude contre l'art contemporain et les menaces de « censures », au risque d'étouffer le débat proprement politique, réduit à une division assez grossière entre partisans et adversaires de l'extrême droite; de l'autre, on critique l'utilisation perspicace des fonds publics et des institutions d'État, et/ou, l'indigence artistique de la proposition, au risque de lector le bébé art contemporain avec l'eau du bain. Bref, incompréhension et déses-

tion sont réciproques. Comment sortir de ce dialogue de sourds? En tout bon de pose: les bonnes questions, qu'il convient de dissocier pour échapper au piège de la confusion. Y a-t-il eu diffamation, insulte, ou atteinte à l'autorité de l'État? Ça serait aux tribunaux de l'appréier. La qualité de la proposition de Thomas Hirschhorn mérite-elle une programmation dans un centre culturel à l'étranger? Sur le plan artistique, c'est au responsable de ce centre de s'en expliquer. Mais rien n'empêche de poser une troisième question, cette fois sur le plan politique: quelle est la légitimité, d'une part, et l'efficacité politique, d'autre part, d'une exposition partisane (si tant est qu'elle le soit) présentée dans une institution d'État, censée représenter la nation - et non pas n'engager que le galeriste? La question de la légitimité est ouverte, et les débats font rage quant à l'opportunité d'une sanction - car ils sont utiles, car c'est une question fondamentale en démocratie. Quant à la question de l'efficacité, la réponse semble aller pour le moment dans le sens d'un renforcement des clavages entre sensibilités politiques, en même

temps que d'une déstabilisation des opposants à l'extrême droite, sommés de se solidifier sur le contenu avec une proposition très anti-populaire dans sa forme: « artet-poppers », classique dans l'art contemporain, déjà entre sa vocation anté-establiement et l'éclatisme du fait que génère inévitablement sa culture de la transgression des attentes de sens commun.

C'est pourquoi le débat actuel est sain: féliciter au nom de l'intouchabilité de l'art, ce serait s'enfermer dans le « paroxysme perméabilisé » qui pousse les institutions à encourager les gestes transgressifs dirigés contre elles-mêmes, et aboutirait à conférer une impunité de fait aux atteintes à la vie privée, aux incitations à la « vague raciale » ou aux insultes et diffamations publiques pour peu qu'elles soient commises par des artistes ou dans des œuvres de fiction. Mais c'est un débat qu'il faut mener sur le plan où il se situe réellement: non pas sur la valeur de l'art contemporain en général, ni sur le choix d'un parti politique (on n'est pas dans un bureau de vote), mais bien sur la politique culturelle des institutions d'État et le degré d'autonomie qu'il convient d'accorder à leurs directeurs.

Nathalie Heinich,



sociologue au CNRS (Paris), est notamment l'auteur de « Le Triple jeu de l'art contemporain » (Éditions de Minuit, 1998) et de « Pour en finir avec la querelle de l'art contemporain » (Éditions de l'Échoppe, 2000).

« Ça ou de l'origine nationale ».

On voit ainsi que les transgressions opérées par l'art contemporain (épithètes réservées pour ceux qui les critiquent, subversives pour ceux qui les défendent) portent sur ces valeurs bien différentes: aux États-Unis, c'est surtout la morale sexuelle et la religion qui en sont la cible; en France, il s'agit plus souvent de l'authenticité (à travers la dénonciation du patrimoine) et de la notion même d'œuvre d'art; enfin, ces dix dernières années ont vu se multiplier des propositions portant plutôt sur la sensibilité à la souffrance, depuis la « fausse vache sectionnée et exposée dans du formol » par Damien Hirst jusqu'aux man-